



ORDRE DU JOUR

SÉANCE AJOURNÉE DU 9 AOÛT 2018

Ouverture de la séance ajournée du 7 août 2018.

- 1. Commission du Développement économique, des Finances et de la Vérification financière – Normand Déragon**
- 2. Commission de la sécurité publique et civile – Marie-Ève Brin**
- 3. Commission de la Gestion des eaux – Marie-Ève Brin**
- 4. Commission des Loisirs, Culture et Vie Communautaire – Mona Beulac**
- 5. Commission de l'Office Municipal d'Habitation – Chantal Fontaine**
- 6. Commission des matières résiduelles – Mona Beulac**
 - 6.1 Octroie de mandat – Collecte des conteneurs
- 7. Commission de l'urbanisme – Chantal Fontaine**
- 8. Commission des travaux publics – Daniel Audette**

Varia

- Offre d'achat pour la vente d'un terrain
- Offre d'achat - conteneurs

Clôture de la séance régulière



PROCÈS-VERBAL d'une séance ajournée du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue à l'Hôtel de Ville, 1 rue Principale, Bedford, le jeudi 9 août 2018, à 16h30.

Sont présents :

Mme et MM. les conseillers/conseillères :

Marie-Pier Tougas	Normand Déragon
Marie-Eve Brin	Daniel Audette

Sont absents : Les conseillères Mona Beaulac et Chantal Fontaine

Tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Yves Lévesque.

Est également présent : Guy Coulombe, directeur général

18-08-384

Ouverture de la séance ajournée à 16h30

Proposé par le conseiller Daniel Audette
Appuyé par le conseiller Normand Déragon

ADOPTÉE

18-08-385

Contrat pour la collecte des conteneurs

Considérant que la Ville de Bedford a conclu un contrat de fourniture de services avec Récupération 2000 pour la fourniture de conteneurs d'ordure ménagères et de matières recyclables et leur collecte ;

Considérant que la décision de Récupération 2000 de se mettre sous la protection de la Loi sur la faillite fait en sorte que ses services de collecte se sont interrompus mardi le 7 août 2018 ;

Collecte des conteneurs de la Ville de Bedford pour ordures ménagères et matières recyclables pour la période du 13 août au 31 décembre 2018	
Soumissionnaire	Prix total (tx en sus)
J.P. Guay Transport inc.	23 978\$
NOPAC	30 000\$

Considérant que la Ville de Bedford est allée en demande de prix sur invitation avec deux soumissionnaires et que c'est l'entreprise J.P. Guay Transport inc. qui a fait la meilleure offre ;

Proposé par le conseiller Normand Déragon
Appuyé par la conseillère Marie-Ève Brin

Que ce conseil octroie à l'entreprise J.P. Guay Transport inc. le contrat de collecte des conteneurs de la Ville de Bedford pour ordures ménagères et matières recyclables pour la période du 13 août au 31 décembre 2018 au montant de 23 978\$ (taxes en sus).

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-08-387

Offre d'achat - Conteneurs

Considérant que la Ville de Bedford a conclu un contrat de fourniture de services avec Récupération 2000 pour la fourniture de conteneurs d'ordure et de récupération et leur collecte ;

Considérant la décision de Récupération 2000 de se mettre sous la protection de la Loi sur la faillite ;

Considérant que le syndic a procédé à la vente du parc de conteneur dont Récupération 2000 était propriétaire à un encanteur ;

Considérant que la ville est toujours intéressée à se porter acquéreur du parc de 102 conteneurs volumes variés réparti sur son territoire ;

Considérant que la Ville est prête à faire l'acquisition de conteneurs supplémentaires pour ses futurs besoins ;

Considérant qu'une évaluation du parc de conteneurs a été effectuée par le conseiller technique de la Ville de Bedford et que ce dernier a les compétences pour le faire puisqu'il a déjà été directeur de planification et de production dans une usine de fabrication de conteneur ;

Considérant que la vente de ces conteneurs à quelqu'un d'autre impliquera soit une délocalisation dont le coût est évalué à 25 500 \$, soit un avantage concurrentiel à un futur soumissionnaire pour des services offerts à la Ville de Bedford ;

Considérant que la Ville avait prévu à son Plan triennal d'immobilisation 2018 de faire l'acquisition d'un parc de conteneur et qu'une somme de 110 600\$ avait été prévue à cet effet à même le fonds général ;

Proposé par la conseillère Marie-Ève Brin
Appuyé par la conseillère Marie-Pier Tougas

Que ce conseil autorise la direction générale à s'entendre avec l'encanteur dans le but de faire l'acquisition d'un minimum 102 conteneurs pour répondre aux besoins de la Ville, et de chiffrer l'offre en respectant les dispositions de la politique de gestion contractuelle de la Ville de Bedford.

« Je, directeur général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉE

18-08-386

La séance est ajournée au mardi, 14 août 2018 à 16h à l'Hôtel de Ville

Proposé par la conseillère Marie-Pier Tougas
Appuyé par le conseiller Daniel Audette

ADOPTÉE

 Yves Lévesque, Maire

 Guy Coulombe, Directeur général